BTP151 - Protection des zones à enjeu environnemental

Mis à jour le 07-06-2023

Code : BTP151

Unité d'enseignement de type cours

3 crédits

Volume horaire de référence (+/- 10%) : **30 heures**

Responsabilité nationale :
EPN01 - Bâtiment et énergie / Olivier FOUCHÉ-GROBLA

Contact national :

EPN01 - BTP - Aménagement et environnement

292 rue Saint Martin
accès 16
75003 Paris
01 40 27 24 27, 01 40 27 21 10
Olivier Fouché-Grobla
olivier.fouche-grobla@lecnam.net

Présentation

Prérequis

Public concerné : professionnels dans le secteur de la construction préoccupés par les risques hydrologiques pesant sur les ouvrages et le territoire (inondation et sécheresse) ; professionnels dans le secteur de l'aménagement et de l'urbanisme mettant la gestion des risques naturels au cœur de leurs projets ; auditeurs des parcours Aménagement et environnement, Géotechnique, Construction durable ; étudiants en Sciences de la Terre, Sciences du Sol, Sciences de l'Environnement.

BTP145 et BTP146 recommandées en prérequis.

Modalités d'enseignement : formation ouverte à distance (cours et TD en supports écrits / oraux, webinaires sur rendez-vous = présentiel à distance) ; en bonus, sans obligation : présentiel en salle envisageable le samedi si la demande de regroupement pédagogique atteint un nombre raisonnable.

Objectifs pédagogiques

Les disciplines scientifiques se trouvant au cœur de cette UE est l'écologie et l'analyse des politiques publiques en matière d'environnement. L'auditeur identifiera des indicateurs pertinents pour divers usages des eaux et des sols par l'homme, afin d'évaluer la faisabilité de ces usages et de prévoir leur impact environnemental et sanitaire. Il apprendra à envisager et à choisir des mesures préventives ou des mesures compensatoires dans le cadre de ses projets.

Compétences

– Connaissance des applications en ingénierie et en gestion de l'eau

– Assistance technique en maîtrise d'ouvrage

– Méthodologie des études environnementales sur un territoire

Programme

Contenu

- Réglementation sur la protection de l'environnement
- Les schémas directeurs : SDAGE, SAGE, SDA
- Les milieux aquatiques
- La biodiversité
- L'inventaire faunistique et floristique
- La protection des zones humides
- L'impact sanitaire et environnemental des rejets de l'assainissement sur les sols et les nappes
- La responsabilité environnementale
- Les bases de données
- Les systèmes d'information géographique
-

Modalités de validation

- Contrôle continu
- Examen final

Description des modalités de validation

– Assiduité aux rendez-vous connectés (webinaire = présentiel à distance)

– Remise des devoirs à rendre